

association STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 320 55 67
info@stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre Association internationale prévention suicide IASP
Membre Initiative prévention suicide Suisse IPSILON

Le 23 novembre 2009 : Communiqué de presse

La Suisse examinée les Nations Unies : le suicide en question

Ce lundi 23 novembre a eu lieu la pré-session du groupe de travail du Comité sur les droits économiques sociaux et culturels (DESC) en vue de l'examen de la Suisse qui aura lieu lors de la 45^e session du Comité (novembre 2010). Lors de cette pré-session, la société civile suisse était invitée à s'exprimer sur les 2^e et 3^e rapports périodiques de la Suisse STOP SUICIDE était présente afin de commenter le silence de la Suisse dans ce même rapport sur le problème du suicide en Suisse, et plus particulièrement du suicide chez les jeunes.

Comme l'explique STOP SUICIDE dans son rapport soumis au Comité, le suicide est la première cause de décès en Suisse chez les jeunes de 15 à 24 ans et la première cause de décès chez les hommes de 15 à 44 ans. Entre 1300 et 1400 personnes décèdent par suicide chaque année en Suisse. Ces seuls chiffres suffisent à considérer le suicide comme un grave problème de santé publique. Or, dans ses 2^e et 3^e rapports périodiques, la Suisse reste silencieuse sur la question de la santé mentale des jeunes personnes et sur le suicide des jeunes en particulier, et ce, malgré de précédentes recommandations faites à la Suisse par divers organes de traités dont notamment le Comité des droits de l'enfant et le Comité des droits de l'homme.

STOP SUICIDE a donc profité de cette occasion donnée par le Comité des Nations Unies sur les Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) pour rappeler les chiffres suisses ainsi que l'état actuel de la prévention du suicide en Suisse. Elle a déploré l'absence de plan, de coordination et de soutien de la part de la Confédération pour la prévention du suicide.

Lors du dialogue entre le groupe de travail du Comité et les représentants de la société civile, l'un des membres du Comité s'est montré particulièrement concerné par le taux très élevé de suicides en Suisse et s'est dit très étonné par pareils chiffres en Suisse. Il a formulé des questions dans ce sens et STOP SUICIDE a été heureuse d'y répondre en mentionnant quelques moyens d'action efficace que la Suisse pourrait employer pour faire diminuer ces taux. STOP SUICIDE est très satisfaite de l'intérêt du Comité pour ces questions et espère que la conséquence de cette pré-session sera la formulation par le Comité de questions à la Suisse sur le suicide et sa prévention dans sa liste de questions (List of Issues) qu'il doit soumettre à l'Etat partie à la fin de cette 43^e session (23-26 novembre 2006).

La Suisse aura alors un an pour répondre aux questions du Comité avant la 45^e session (novembre 2010) à l'issue de laquelle le Comité émettra ses recommandations finales à la Suisse.

Rappelons également qu'au mois d'octobre 2009, le Comité des droits de l'homme avait lui aussi, lors de sa 97^e session (12-30 octobre 2009), émis des recommandations à la Suisse concernant le suicide et plus particulièrement sur la problématique des armes à domicile.

Personnes de contact :

Sylvia NISSIM, vice-présidente, 076 393 83 28

Florian IRMINGER, membre du Comité directeur, 079 751 80 42

Anne-Marie TRABICHET, coordinatrice, 078 765 78 38

Documents de référence :

- 2^e et 3^e rapports périodiques de la Suisse : UN Doc. :E/C. 12/CHE/2-3
- Rapport de la société civile suisse romande

Ces documents sont disponibles sur le site internet du Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels :

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cescr/cescrwg43.htm>

- Recommandations à la Suisse par le Comité des droits de l'homme, 97^e session : UN Doc : CCPR/C/CHE/CO/3 (point n°12)

Document disponible sur le site internet du Comité des droits de l'homme :

<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrc/hrcs97.htm>

- Rapport de STOP SUICIDE : sur demande

En cas de couverture médiatique, nous invitons vivement les médias à indiquer les coordonnées des lieux-ressources suivants :

- Numéro « HELP », 24h/24, pour les adolescent-e-s et leur entourage du Centre d'étude et de prévention du suicide des HUG : 022.382.42.42
- Numéro gratuit 143, 24h/24, La Main Tendue
- Site Internet www.ciao.ch

STOP SUICIDE est une organisation de jeunes s'engageant à la prévention du suicide des jeunes dans la région romande. Combattant le tabou du suicide, elle met en place des programmes destinés aux jeunes (prévention sur internet, prévention en milieu scolaire et formation supérieure) et au grand public (campagnes d'information), visant à les outiller pour faire face au suicide. STOP SUICIDE œuvre également en faveur d'une politique publique de prévention et de mesures de protection (réduction de l'accessibilité aux armes, attention des médias.